



Numéro 1123 du 23 février 2011

**Adresse du site de la commune : [www.cuges-les-pins.fr](http://www.cuges-les-pins.fr)  
À la rubrique «*PLU (Plan Local d'Urbanisme)*» et  
sous-rubrique «*Concertation PLU 2<sup>e</sup> rue*» vous pourrez  
visionner le tracé projeté de la 2<sup>e</sup> rue.**

## L'arrivée de la TNT

Nous avons appris il y a peu de temps, que le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), qui devait équiper notre relais de télévision en avril 2011, n'avait plus le monopole pour effectuer ces travaux.

Nous allons donc devoir attendre la date limite de passage «*au tout numérique*» pour notre département qui est le 5 juillet 2011.

Les personnes détentrices d'un poste de télévision relativement récent, et donc équipé de la TNT n'auront pas à se procurer d'équipement supplémentaire (elles feront les recherches manuelles en temps opportun). Par contre, celles qui possèdent un ancien téléviseur devront se munir d'un décodeur.

Pour tout renseignement, vous pouvez visiter le site [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou appelez le

**0 970 818 818**

## Remboursement de la TIC

Nous informons les agriculteurs que le formulaire de demande de remboursement partiel de la Taxe Intérieure de Consommation (TIC) sur le fuel domestique, le fioul lourd et le gaz naturel utilisés à des fins agricoles pour les dépenses de l'année 2010, est à leur disposition en mairie.

Les dossiers doivent être déposés **avant le 15 avril 2011** à l'adresse suivante :

Direction Régionale des Finances Publiques  
Cellule de remboursement TIC - Sce Contrôle du règlement - 16, rue Borde  
13357 Marseille cedex 20

Vous pouvez aussi télécharger les formulaires sur le site suivant : [www.ddtm13.org](http://www.ddtm13.org), puis cliquer sur DDAF.

## Élections cantonales

Les prochaines élections cantonales doivent se dérouler le dimanche 20 mars 2011 pour le premier tour et le dimanche 27 mars 2011 pour le second tour.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures et seront les suivants :

- bureau 1 : salle des Arcades
- bureau 2 : école maternelle Pierre Cornille
- bureau 3 : école primaire Paul et Suzanne Chouquet
- bureau 4 : école primaire Paul et Suzanne Chouquet

Tout le monde devra impérativement justifier de son identité au moment du vote, en présentant en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité.

Par arrêté, le Ministère de l'Intérieur a validé les titres ci-après :

- \* la carte d'identité
- \* le passeport
- \* le permis de conduire
- \* le permis de chasser avec photo
- \* la carte du combattant
- \* la carte d'invalidité avec photo...

Pour les procurations de vote, vous pouvez vous adresser à la gendarmerie ou au commissariat d'Aubagne et au Tribunal d'Instance d'Aubagne, avenue de la Malouinière. Pensez à vous munir de votre carte d'identité.

Les nouveaux inscrits et les personnes ayant changé de domicile ou d'état-civil et qui ont procédé à la rectification auprès du service des élections, recevront leur nouvelle carte d'électeur début mars. Si toutefois ces administrés ne recevaient pas leur nouvelle carte, ils pourront venir voter avec une pièce d'identité (cf. liste des pièces ci-dessus).

Le service élections se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 42 73 80 11.

## Grand loto

L'amicale des mulets de Cuges vous invite à son **loto le dimanche 27 février 2011** à partir de 15h, salle des Arcades. De nombreux et magnifiques lots seront à gagner !

## CHL infos



Le 11 février dernier, 185 personnes étaient réunies dans la salle des Arcades, pour la soirée en hommage à «J. Jacques Goldman» par le duo « confidentiel ».

En 1<sup>ère</sup> partie, le public a pu découvrir le nouveau duo cugeois «The Red Band», composé d'Alicia Maréchal et de Vincent Jullien-Fournier.

Un grand merci à tous ces artistes qui, le temps d'une soirée, ont su nous faire partager un spectacle rempli de souvenirs, d'images et d'émotions. Il ne peut pas en être autrement surtout quand la musique est bonne !

Nous leurs souhaitons de rencontrer pour l'avenir autant de succès que de nos mercis.

### Huiles essentielles :

Le centre culturel vous informe que la formation aux huiles essentielles a débuté le 27 janvier 2011.

Les prochains rendez-vous sont les : 24 mars, 7 avril, 26 mai et 23 juin de 18h30 à 20h à la salle du club de l'Âge d'or.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au CHL : 04 42 73 83 57.

## Société de chasse

Les membres de la Société de chasse de Cuges sont invités à déposer leur carte en mairie avant le 31 mars 2011.

## Cultures en scène

- Spectacle de Flamenco «la eda de toro» à Châteauvallon le vendredi 11 mars 2011, inscriptions à la bibliothèque municipale.

- Spectacle supplémentaire au GTP d'Aix «l'italienne à Alger», pour tous abonnés et non abonnés, voir les conditions et les inscriptions à la bibliothèque municipale.

## FCPE

Vous êtes conviés à la réunion de préparation de notre carnaval, le lundi 7 mars 2011 à 20h30 à la salle des mariages (chemin de la Ribassée). Merci de venir nombreux.

## Foyer Rural

Dimanche 13 mars, fête de la violette, départ 7h devant la salle des Arcades. Visite de la parfumerie Fragonard à Grasse + repas à Tourrettes-Sur-Loup + corso + bataille de fleurs + transport 45 euros. Inscriptions tous les lundis au local de 14h30 à 17h30. Renseignements au 04 42 08 95 04.

## Rappel : pétition pour une IRM

Une campagne publique de pétition est en cours dans les 12 communes de l'Agglo. Elle a pour but de faire attribuer un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'hôpital d'Aubagne. Car cet hôpital est important pour notre communauté d'agglomération (2170 actes chirurgicaux par an), mais il faut qu'il soit défendu et modernisé.

Les Cugeoises et Cugeois sont donc invités à signer la carte pétition qui est à leur disposition à l'accueil de la mairie. N'attendez pas car l'attribution de l'IRM n'est pas acquise et le nombre de signatures sera important pour l'obtenir.

(Autres renseignements et liens sur le site de la commune :

<http://www.cuges-les-pins.fr>).

## On nous prie de communiquer

- Les familles Cliquennois et Clause remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de Monsieur Marcel Cliquennois.

- *L'entreprise «graine de jardin» créée et entretient votre jardin toute l'année : plantation, arrosage automatique, taille... Chèques emploi service acceptés. Contactez M. Luc Lorente au 06 26 54 18 38 ou par mail : grainedejardin@live.fr*

- *L'installation d'une cuisine d'été, d'une terrasse, d'un paysage de piscine, la création d'un petit coin aquatique. Toutes installations ou rénovations de salle de bain, dépannage. Pour assurer la maçonnerie, plomberie et électricité GH-rénovation est à votre disposition au 06 21 47 19 49.*

*Le salon de coiffure Nadine sera fermé du samedi 26/02/11 au samedi 05/03/2011.*

*04 42 73 87 53.*

- *Le salon de l'île de beauté coiffure sera fermé du 26 février au 5 mars inclus (congés annuels). Reprise le 7 mars. Merci de votre compréhension.*

- *Réouverture de la boulangerie «la Cigale gourmande» le 28 février à 6h.*

*04 42 73 82 28.*

- *Chatons mâles croisés persan-abyssin cherchent familles sérieuses pour les câliner. Nés le 1/01/2011, nous serons vaccinés, identifiés et vermifugés. Prêts à nous faire adopter début mars. Pour nous voir téléphonez au 04 42 73 95 43. Contribution financière pour frais.*

- *Groupe de Pop-Rock recherche un batteur. Une répétition par semaine sur Cuges 06 01 88 39 67.*